



M. Messahel s'entretient avec son homologue indienne Sushma Swaraj

Dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en République d'Inde, le Ministre des Affaires étrangères M. Abdelkader Messahel s'est entretenu avec son homologue indienne, Mme Sushma Swaraj.

L'entretien a permis aux deux Ministres de procéder à un examen exhaustif de l'état de la coopération bilatérale et des relations entre les deux pays dans divers domaines, et ce à la lumière des objectifs fixés dans la Déclaration de Partenariat Stratégique signée entre les deux pays en 2001, à l'occasion de la visite du Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika en Inde ainsi que le suivi des résultats de la visite, en octobre 2016 en Algérie, du Vice-Président de la République d'Inde.

Dans ce cadre, les deux Ministres ont exprimé leur satisfaction quant aux relations entretenues entre les deux pays en renouvelant l'engagement des deux Gouvernements à aller de l'avant dans leur renforcement dans de nouveaux domaines y compris la formation, le tourisme, l'investissement et l'agriculture.

Ils sont également convenus de la nécessité de rénover le cadre de la coopération bilatérale avec une place plus importante aux relations entre les communautés et les milieux d'affaires algériens et indiens en vue de développer la coopération économique, les échanges commerciaux, et l'investissement entre les deux pays. Dans ce même cadre, la prochaine session de la Commission mixte algéro-indienne qui se tiendra prochainement à New Delhi, devra être orientée vers des domaines à valeur ajoutée élevée et qui permettent le transfert technologique et la réalisation des objectifs de développement poursuivis par les deux parties.

M. Messahel et Mme Swaraj ont également procédé à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun notamment la situation dans leurs régions respectives, la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé, la question de la migration clandestine, ainsi que les changements climatiques.

Dans ce cadre, le Ministre des Affaires étrangères a rappelé les positions de l'Algérie sur les conflits dans la région, notamment pour ce qui est de la promotion de solutions politiques et pacifiques qui respectent la volonté des peuples et loin de toute ingérence étrangère. Il a également réitéré l'engagement de l'Algérie pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent comme il a fait part de l'expérience algérienne en matière de réconciliation nationale.

Au terme des entretiens, les deux Ministres ont procédé à la signature d'accords bilatéraux qui viennent renforcer le cadre juridique de la coopération entre les deux pays.

Les deux Ministres sont convenus de poursuivre la tradition de concertation entre les deux pays sur l'ensemble des questions bilatérales et les sujets d'intérêt commun.